Extrait du Site de l'Association Adéquations

http://www.adequations.org/spip.php?article550

Agir contre les violences contre les femmes

- Egalité femmes-hommes - Violences contre les femmes -



Date de mise en ligne: 2009

Site de l'Association Adéquations

Les formes de violences sont nombreuses, psychologiques ou physiques ; violences conjugales, agressions sexuelles et viols, mutilations sexuelles, mariages forcés, violence au travail...

En 1999, l'ONU a institué le 25 novembre comme "Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes", invitant les gouvernements et les organisations non gouvernementales à organiser ce jour-là des activités pour sensibiliser l'opinion publique à cette question.

En 2006, "l'étude approfondie de toutes les formes de violences envers les femmes" du secrétaire général de l'ONU indique : "Violation généralisée des droits humains et obstacle majeur à la réalisation de l'égalité des sexes, la violence à l'égard des femmes persiste dans tous les pays du monde. Perpétrée par l'Etat ou ses agents, ou au sein de la famille, ou bien par des étrangers, dans la sphère publique ou privée, en temps de paix ou de guerre, cette violence est inacceptable.".

L'ONU définit la violence à l'égard des femmes comme tout acte portant un préjudice physique, sexuel ou psychologique, dans la sphère privée comme dans la sphère publique. Consulter notre article à ce sujet.

Campagne des Nations unies

A l'occasion de la journée internationale des Nations unies pour l'élimination de la violence contre les femmes, le 25 novembre 2007, une campagne avait été lancée



à l'échelle du système de l'ONU, jusqu'en 2015. Le 25 novembre 2008, la campagne a été relancée. Elle s'articule "autour de trois grands axes : la sensibilisation au niveau mondial, l'impulsion exemplaire de l'ONU, et les partenariats renforcés aux niveaux national et régional pour appuyer, notamment, l'action des États, de la société civile et du secteur privé". L'ONU rappelle qu'une femme sur trois dans le monde sera victime de violence durant son existence et considère que ces violences ont "la proportion d'une pandémie".

Voir le site des Nations unies

Une campagne de signatures coordonnée par l'Unifem sur Internet "Dites non à la violence contre les femmes" a recueilli à ce jour 5 066 549.

- Un site est en place (en anglais) pour cette campagne de signatures : http://www.saynotoviolence.org/
- Télécharger les documents de campagne
- Chiffres et faits des violences contre les femmes (pdf 11 pages)
- Documents des Nations unies en français sur la violence contre les femmes

Campagne du Conseil de l'Europe

En Europe, 15% des femmes sont quotidiennement victimes de violences domestiques. Les gouvernements des Etats membres du Conseil de l'Europe ont adopté en 2002 une *recommandation sur la protection des femmes contre la violence* et mis en place en 2006 un groupe de travail afin d'évaluer les progrès accomplis au niveau national et de formuler des propositions d'action.

Le Conseil de l'Europe mène une campagne pour combattre la violence domestique contre les femmes.

- Outils pédagogiques sur le site du COE
- Campagne de signatures des parlementaires des pays membres

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a lancé une initiative "Les hommes s'impliquent contre la violence domestique" le 25 novembre 2007, Journée internationale pour l'élimination de la violence envers les femmes.

L'initiative "les hommes s'impliquent"

La Conférence finale de la dimension parlementaire de la Campagne du Conseil de l'Europe pour combattre la violence à l'égard des femmes, y compris la violence domestique s'est tenue le 30 avril 2008 à Vienne.

Télécharger la Déclaration (pdf, 2 pages)

Centre européen pour une politique contre la violence envers les femmes

En Europe, une femme sur quatre est victime de violences masculines. Le European Policy Action Centre on Violence against Women (EPAC VAW) a lancé un site web observatoire qui fournit des informations sur les expert-es sur la violence contre les femmes, des données et des rapports sur la situation dans trente pays européens et du voisinage, des actualités et des ressources documentaires. En 2008, EPAC VAW a été soutenu par le programme Daphne III de la Commission européenne.

Un guide de bonnes pratiques sera publié en 2009 en matière de campagnes de sensibilisation contre les violences masculines à l'égard des femmes.

- Site web de EPAC WAW (en anglais)
- Charte de EPAC WAW sur les violences (en anglais)

Campagne du gouvernement français



En France,tous les trois jours, une femme est tuée par son conjoint. 166 femmes sont mortes en 2007 suite à des violences. 65 000 femmes et fillettes sont mutilées ou menacées de l'être. 130 000 femmes ont été victimes de viols en 2006.

La France a élaboré un Plan triennal contre les violences 2008-2010, par lequel les pouvoirs publics s'attaquent à l'ensemble des violences que subissent les femmes. Dans ce cadre, le secrétariat d'Etat à la Solidarité lancé une campagne triennale 2008-2010 sur l'ensemble des violences aux femmes : *Ne laissez pas la violence s'installer*. La campagne s'adresse aux femmes victimes de violence mais aussi, ce qui est nouveau, interpelle les témoins de ces violences et les auteurs, rappelant que les violences envers les femmes ont de multiples formes. A noter aussi le numéro de téléphone, le 3919 pour les violences conjugales

- http://www.stop-violences-femmes.go...
- Dossier Lutte contre les violences sur le site du Service des droits des femmes et de l'egalité
- Site pour les professionnels de santé sur les violences conjugales
- Rapport Henrion 2001 "Les femmes victimes de violences conjugales, le rôle des professionnels de santé"
- Loi du 4 avril 2006 renforçant la prévention et la répression des violences au sein du couple ou commises contre les mineurs

Campagne d'Amnesty International



Dans le cadre de ses thèmes prioritaires pour les prochaines années, Amnesty International mène une campagne mondiale "Halte à la violence à l'encontre des femmes".

Retrouvez tous les mois sur le site d'Amnesty international les actions en cours dans les différents pays.

Campagne mondiale contre la lapidation et les meutres de femmes

L'organisation Women Living Under Muslim Laws (WLUML), Femmes vivant sous lois musulmanes mène depuis novembre 2007 une campagne contre la lapidation et les meurtes de femmes. La campagne vise à aider les défenseur-es des droits des femmes et les mouvements de femmes à résister aux forces qui politisent et utilisent à mauvais escient la culture et la religion pour soumettre les femmes et bafouer leurs droits humains. Un nombre grandissant de femmes sont lapidées ou tuées en raison de lois et de coutumes discriminatoires.

Le 27 octobre 2008, Aisha Ibrahim Duhulow, 13 ans, a été lapidée à mort par un groupe de 50 hommes dans un stade du port de Kismayu en Somalie, devant 1000 spectateurs. Elle était accusée d'adultère contrevenant à la loi islamique, mais son père et d'autres sources ont indiqué à Amnesty International qu'elle avait en fait été violée par

Agir contre les violences contre les femmes

trois hommes, et avait tenté de porter plainte auprès de la milice qui contrôle la zone. Cette démarche a entraîné sa mise en accusation pour adultère et sa mise en détention. Aucun des hommes qu'elle avait accusés de viol n'a été arrêté.

- http://www.wluml.org/
- Le site http://www.stop-stoning.org/ permet de s'informer et de relayer en urgence les actions de pétitions et pressions auprès des pouvoirs publics.

Campagne 1 million de signatures en Iran

"Avec la campagne *Un Million de Signatures*, apparaît sur la scène iranienne une nouvelle génération de militantes des droits des femmes. En 2006, les féministes qui ont décidé de cette campagne avaient en tête de modifier une série de lois



discriminatoires contre les femmes. Mais ces jeunes féministes ne se sont pas contentées de collecter des signatures : faisant du porte-à-porte, ciblant notamment les classes populaires, elles ont prétexté leur quête de signatures pour discuter avec les femmes et les hommes rencontrés des questions relatives à la législation discriminatoire en vigueur. Agées de 30 à 40 ans maximum, la majorité des femmes actives dans la campagne ont grandi sous la République islamique. Elles proviennent de couches sociales et culturelles très diverses et reflètent un spectre d'opinions variées, du féminisme libéral au féminisme radical en passant par le féminisme islamique. Elles sont en train de donner naissance à un mouvement social très profond, ayant ses racines dans l'histoire iranienne des trente dernières années, et qui participe pleinement au débat politique en Iran".

Le mouvement est victime d'une répression en Iran, avec des arrestations de féministes et des condamnations à des peines de prison, parfois assorties de coups de fouet.

Le mouvement "Femmes en résistance", qui s'est constitué lors du Forum social mondial de Nairobi en 2007 a ouvert une rubrique sur cette campagne sur son site.

- Plus d'information sur le site de Resisting women
- Suivre la campagne sur le site We4change